

VENDEUR

Nom : Haras du Semnon
Adresse : La Touche
CP Ville : 35134 Thourie
Tel : 0608099325 / 0688539365
Email : nagherve@gmail.com
IBAN : FR76 1380 7004 6032 1212 6499 905

JUMENT

Nom :
N° sire :

Statuts étalon indemne

PSSM, HWSO, Poulain fragile et Myotonie

Conditions de vente 2025

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon Foly Star de Florys aux conditions suivantes :

ACHETEUR

Nom :
Adresse :
CP Ville :
Tel :
Email :

Centre de mise en place

Nom :
Adresse :
CP Ville :
Tel :
Email :
Inséminateur :

IAF

120 € TTC à la réservation + 330 € TTC (dont TVA 5,5 %) - PV 48 h

Les frais de suivi gynécologique, les frais de mise en place ainsi que les frais de pension restent à la charge de l'acheteur.

IART

220 € TTC à la réservation + 330 € TTC (dont TVA 5,5 %) - PV 48 h

La réservation comprend les frais de collecte et deux envois. Les jours de collecte sont lundi, mercredi et vendredi (**commande par sms au 0608099325**) et prise en compte des jours fériés. Les envois complémentaires sont facturés en fin de saison au tarif de **72 € TTC / envoi semaine** et **84 € TTC / envoi le samedi** (dont TVA 20 %)

Le Haras du Semnon se réserve le droit de ne faire qu'un envoi de semence par chaleur en fonction de la demande de semence de Foly Star de Florys

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé avec le chèque ou virement de règlement de la réservation à l'ordre du Haras du Semnon

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'IFCE. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement du chèque du solde de la saillie. L'éleveur s'engage à aviser le vendeur si la jument n'a pas donné naissance à un poulain viable.

Fait à

Signature vendeur

le

Signature acheteur avec la mention « Lu et Approuvé »